

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers :  
12  
En exercice : 12

Séance du :  
29 janvier 2016

Date de publication :  
1 FEV 2016

L'an deux mil seize, le vingt neuf janvier à dix heures, le Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le vingt deux janvier deux mille seize, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. GINESTA, Président.

**PRESENTS :**

MM. GINESTA – BOUDOUBE – BERTORA – OLLIVIER – Mme MICHAU – M. MOUGIN – Mme MARENCO-DRUHEN – M.PERRIN.

**REPRESENTES :** Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. BROGLIO à M. GINESTA - Mme CABITEN à M. BERTORA.

**ABSENTS NON REPRESENTES :** M. MORENON – Mme ROUBEUF.

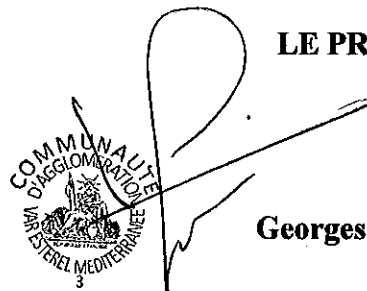
**SECRETARE DE SEANCE :** M. Philippe MOUGIN.

N° Délib	RAPPORTEUR	TITRE DES DELIBERATIONS	VOTES
1.	M. BERTORA	Attribution des subventions aux propriétaires privés qui réhabilitent leur logement.	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>
2.	M. OLLIVIER	Contrat de délégation de service public – Surtaxe eau – Irrécouvrabilités de décembre 2014 à mai 2015 – Ville de Roquebrune sur Argens.	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>
3.	M. BOUDOUBE	Renforcement du refoulement principal des eaux usées – commune de Puget sur Argens – Liaison Airebelle-Reyran-Canalisation – Demande d'aide à l'Agence de l'Eau.	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>
4.	M. GINESTA	Avenant à la convention de mise à disposition de matériel au bénéfice de la CAVEM – Année 2015.	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>
5.	M. MOUGIN	Pôle Production du Grand Capitou à Fréjus – Echange de terrains entre la CAVEM et le concessionnaire SAS OMEGA REALISATION – Parcelles cadastrées AI n° 533, 537 et AD n° 259, 236 sur la commune de Fréjus.	<b>RETIRE DE L'OJ</b>
6.	M. BERTORA	Mise à disposition d'un agent de la Ville de Saint-Raphaël au profit de la CAVEM – Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>
7.	M. OLLIVIER	Mise à disposition à temps partiel d'un agent de la commune de Roquebrune-sur-Argens au profit de la CAVEM.	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>
8.	Mme MICHAU	Extension de la station d'épuration du Reyran – Protocole transactionnel n° 2.	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>

Le présent compte-rendu sommaire est certifié conforme aux débats du Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et affiché conformément à la loi.

Fait à Saint-Raphaël, le 1<sup>er</sup> février 2016

LE PRESIDENT,



Georges GINESTA